



FORMATION INITIATRICE·TEUR MOBILITÉ VÉLO

Place au Vélo Nantes du 18 au 22 novembre 2024

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52440850544.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Place au Vélo Nantes

L'association, créée en 1991, défend et promeut le vélo comme mode de déplacement quotidien sur l'agglomération nantaise principalement, à travers son expertise reconnue par les collectivités et institutions, et aussi par le biais d'actions de sensibilisation et formation des différents publics. Elle a créé une vélo-école scolaire en 2001 et une vélo-école adulte en 2007. Elle compte environ 1 000 adhérent·e·s et est reconnue d'intérêt général.

Contexte

L'essor de l'usage du vélo dans une démarche de déplacements au quotidien entraîne des besoins de formation à la pratique auprès de publics variés. De plus en plus d'acteurs concernés par cette thématique souhaitent professionnaliser leur approche. Dans cette optique et sur la base du référentiel national établi par l'Instance de Coordination pour l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV), Place au Vélo Nantes propose chaque année plusieurs sessions de formation à Nantes.

Public

D'une durée d'environ 30 heures, cette formation s'adresse aux salarié·e·s comme aux bénévoles, éducateur·trice·s, animateur·trice·s, enseignant·e·s, professionnel·le·s du secteur social, responsables d'auto-écoles et autres acteurs.

Objectifs

Objectif général

Acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement et de conseil auprès de différents publics dans leurs déplacements à vélo.

Objectifs opérationnels

- Être capable d'encadrer un groupe à vélo
- Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette
- Connaître les spécificités des publics accueillis
- Former aux réglages de base du vélo
- Transmettre la connaissance de la réglementation



Méthode

Alternance d'enseignements théoriques interactifs et de mise en situations réelles avec des publics apprenants.

Contenu de la formation

Les acteurs et les publics

- Connaître et savoir présenter les acteurs de la mobilité à vélo
- Identifier les besoins des différents publics et adapter la pédagogie

Le vélo

- Conseiller sur le choix du vélo, les équipements et accessoires
- Effectuer et transmettre les réglages basiques de sécurité et l'entretien courant du vélo

Rouler

- Initier le public à la conduite du vélo, la maîtrise de la vitesse et la cohabitation avec les autres usagers

La sécurité

- Transmettre au public la connaissance de la réglementation et les règles de conduite

Préparer

- Savoir élaborer un parcours
- Conduire une séance et encadrer un groupe

Se déplacer

- Être capable de réagir correctement en cas d'accident
- Transmettre au public l'insertion en confiance dans la circulation
- Initier le public aux bons réflexes dans les situations particulières



Moyens

Intervenants qualifiés CQP « Éducateur Mobilité Vélo », salle de formation, atelier mécanique et outillage, parc de vélos adultes, matériel pédagogique.

L'équipe pédagogique

- Dominique DUPONT, Éducateur PAV (CQP EMV)
- Laurent CHAILLOY, Éducateur PAV (CQP EMV)



Conditions d'acceptation des candidat·e·s

- Avoir minimum 18 ans au premier jour de la formation
- Être titulaire du Certificat Prévention et Secours Civique niveau 1 (**PSC1**) depuis moins de 5 ans, ou de la formation Secouriste Sauveteur du Travail (**SST**) depuis moins de 2 ans

Pré requis

- Avoir une bonne maîtrise technique du vélo (lâchers d'appui, trajectoires, freinage...)
- Être à l'aise à vélo dans la circulation

Délivrance attestation à la condition suivante

Présence et participation à l'intégralité de la formation

Dates et durée

Lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2024 (4,5 jours)

Lieu du stage

Salle associative 1 rue d'Auvours 44 000 Nantes

Tarifs

- **Frais pédagogiques**

800 € pour les personnes ou structures non affiliées au réseau FUB ; 550 € pour les salarié·e·s du réseau FUB ; 300 € pour les bénévoles du réseau FUB et du CVPDL (Collectif Vélo des Pays de la Loire). La prise en charge complète ou partielle est possible sous certaines conditions pour les associations de Loire-Atlantique et des Pays de la Loire. Nous contacter.

Les structures du réseau FUB attestent que leur cotisation est à jour.

Cette formation n'est pas éligible à un financement OPCO.

- **Frais annexes**

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant.

Date limite inscription

1er novembre 2024

Nombre de places limité à 10 stagiaires. Formation assurée dès 8 stagiaires.

Inscription validée à réception du bulletin d'inscription avec règlement par chèque et attestation PSC1 ou SST à retourner à :

educ@placeauvelo-nantes.fr

ou

Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes

Contact : Laurent CHAILLOY, Dominique DUPONT > 02 40 200 400

Annulation du stage

Toute annulation doit être faite par écrit. En cas de désistement après le 8 novembre, une retenue de 100 € sera effectuée. A moins de 48h du démarrage de la formation, la totalité des frais pédagogiques sera due.